

# VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales  
de Volmerange-les-Mines*

N° 45 / Novembre 2017

<http://volmerangelesmines.fr/>



---

## Levée des restrictions d'eau potable

Au vu des prévisions météorologiques et des dernières précipitations, Monsieur le Maire a décidé par arrêté de lever les restrictions de l'usage de l'eau sur la Commune de Volmerange-les-Mines.

La situation que nous venons de connaître doit nous faire prendre conscience que chacun devra désormais prêter attention à l'usage de l'eau, en évitant de la consommer de manière excessive ou intempestive.

Un comportement citoyen favorisera la préservation de nos ressources naturelles et vous permettra de faire des économies.

---

## Ramassage des encombrants

Dans la limite de **trois** encombrants par foyer, le quatrième et dernier ramassage de l'année 2017 s'effectuera le **mercredi 29 novembre**. Ne sont pas compris dans la dénomination « objets encombrants » : les bois et branchages provenant de l'élagage et de l'abattage de plantations, les déblais, gravats, décombres et débris, les objets en fonte, les pneus, les batteries et les pots de peinture...

Le passage à votre adresse nécessite de vous inscrire en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mail [mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr) avant le **lundi 27 novembre à 17h**.

Attention ! Seuls les encombrants entreposés sur le trottoir seront collectés.

Vos objets doivent être déposés devant votre domicile au plus tôt le **mardi 28 novembre** à partir de 18h en veillant à respecter les consignes et à ne pas empêcher la circulation des piétons.

---

## La boîte aux lettres du Père Noël

Chers enfants,

Le Père Noël installera sa boîte aux lettres à l'entrée de la mairie, place Raymond Locatelli, le **lundi 27 novembre**.

Venez y glisser votre lettre ou votre dessin, vous recevrez certainement une réponse...

Déposez votre courrier avant le **17 décembre au soir**.

Inscrivez bien votre nom et votre adresse. Le Père Noël répond à tout le monde !

Il est inutile de coller un timbre, le courrier adressé au Père Noël est gratuit.

---

## Concours d'illuminations de Noël

Fidèle aux traditions, la municipalité de Volmerange les Mines met un point d'honneur à décorer notre village chaque année pour Noël.

Tous les ans, un concours d'illuminations de Noël est organisé afin d'encourager les Volmerangeois à participer à l'embellissement de notre village.

Deux catégories sont mises en place: illuminations des maisons (façade, balcon, jardin) et décoration des vitrines de commerces.

Chaque année, les gagnants ne manquent pas d'imagination pour embellir notre bourg, enchanter le cœur et émerveiller le regard des petits et des plus grands lors des fêtes de Noël.

Pour participer, inscrivez-vous **avant le 15 décembre** en mairie ou par mail à l'adresse : [mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr). Le jury passera durant **la semaine du 18 décembre**.

Les lauréats seront récompensés en bons d'achats valables dans les commerces volmerangeois.

---

## Créez le sapin de Noël le plus original possible

Bientôt Noël ! Parallèlement au concours d'illuminations, le comité culturel municipal vous propose de fabriquer le sapin de Noël le plus original en utilisant tous les matériaux et/ou objets possibles, en deux ou trois dimensions.

L'humour n'est pas interdit ! Laissez libre cours à votre imagination...

Installez-le devant chez vous, visible depuis la rue. Le jury passera durant **la semaine du 18 décembre**.

Pour participer, inscrivez-vous **avant le 15 décembre** en mairie ou par mail à l'adresse : [mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr).

Les lauréats seront récompensés en bons d'achats valables dans les commerces volmerangeois.

---

## Chasse

Les prochaines battues auront lieu **le dimanche 19 novembre, le dimanche 3 décembre, le samedi 9 décembre, le dimanche 17 décembre**.

D'autres chasses peuvent être organisées dans les bois privés. Nous n'en connaissons pas les dates.

Suite aux dégâts des sangliers, des tirs de nuit avec sources lumineuses pourront avoir lieu. Ces tirs se feront essentiellement sur le lot de chasse n° 2, notamment sur les parcelles dénommées « La Bruyère » et « Rosenberg », le lot n° 1 « Hutberg » et le lot n° 3 parcelle « Birlenschutt ».

---

## BIENTOT LE TELETHON

Le combat des parents pour la vie de leurs enfants atteints de maladies rares est devenu le combat de tous.

Fidèle au rendez-vous annuel, TELETHON-VOLME prépare sa journée de solidarité **samedi 9 décembre**.

Une équipe de bénévoles s'est déjà engagée pour vous cuisiner un excellent bœuf bourguignon et une soupe d'automne.

Quelques associations ont répondu également « présent » pour vous proposer des activités qui se dérouleront Place Raymond Locatelli le matin et au gymnase l'après midi.

N'oubliez pas de nous rendre visite et de réserver votre repas.

Renseignements : Sylviane Zastawnik Tel. 03 82 50 64 19 / [syl.alzin@orange.fr](mailto:syl.alzin@orange.fr)

---



---

## Un nouveau service de livraison de repas à Volmerange les Mines et alentours

Continuer à s'alimenter de manière équilibrée lorsqu'on ne peut plus prendre sa voiture pour faire des courses ou que l'on n'a pas envie de cuisiner, ce n'est pas toujours facile. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'ADMR Fensch Portes de France, propose un nouveau service de livraison de repas à domicile 7 jours sur 7 – 365 jours/an.

Les repas proposés sont variés, équilibrés et peuvent s'adapter aux besoins spécifiques de chacun (régime pauvre en sel, en sucre, en graisse et sans porc).

Les menus sont composés du potage du jour, d'une entrée, d'un plat avec légumes et/ou féculent, d'un fromage ou laitage, d'un dessert et du pain, pour un coût de 8,90€

Grâce à ce service, de nombreuses personnes peuvent continuer à manger avec plaisir et de manière équilibrée. Car quand l'appétit va....

Pour en savoir plus, contactez l'association ADMR Fensch Portes de France au 03 87 67 83 60 – info.fede57@admr.org - www.admr.org.

---

### Don du sang : simple et irremplaçable

Aucun produit artificiel ne peut remplacer le sang humain. Le don de sang est donc irremplaçable, indispensable pour sauver la vie des accidentés et des malades. Les besoins étant en constante augmentation, notamment du fait du vieillissement de la population, il est essentiel de continuer à donner, mais aussi de recruter de nouveaux donateurs. L'association pour le don du sang bénévole de Volmerange et environs organise une collecte le **mercredi 6 décembre** à la salle des fêtes de Volmerange de **15h30 à 19h**.

N'hésitez pas à donner votre sang, vous pouvez contribuer à **sauver une vie** !

---

### En attendant le Père-Noël !

Les enfants Volmerangeois ayant été sages, le Père-Noël a décidé de ne pas attendre le 24 ou le 25 décembre pour rencontrer les élèves et leur distribuer des friandises. Il viendra donc à la rencontre de tous les enfants sages **dimanche 10 décembre à partir de 14h00** à la salle des fêtes.

Pour le remercier, les élèves lui ont préparé une belle fête avec un beau spectacle.

Au programme : Arrivée spectaculaire du Père Noël à 14h00 précises - spectacle de tous les élèves de la Petite Section au CM2 - séances photos avec le Père-Noël - dégustation de crêpes, gaufres, bûches, gâteaux de Noël - vin chaud - vente d'objets de Noël - Venez très nombreux ... pour fêter Noël avec les enfants !

---

### La commune vous invite...

- **Dimanche 3 décembre - Sainte Barbe des Mineurs.**

11h30 Dépôt de gerbe à l'entrée de la mine, rue de la Mine

12h00 Repas de la Sainte Barbe à la salle des fêtes.

Au menu : Potage - Lingot de saumon, sauce à l'oseille – Ragout du chef et sa garniture – Fromage, salade – Ile flottante.

Réservation en mairie.

- **Mardi 5 décembre - Hommage aux Morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.**

12h00 Dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi du vin d'honneur offert par la municipalité à la mairie.

---

### Ce qui fait bouger les volmerangeois !

- **EXPOSITION en salle du conseil municipal, du 15 au 29 novembre, aux heures d'ouverture habituelles de la mairie, "Histoire de l'immigration en France au XX<sup>ème</sup> siècle"** organisée par le **Comité de Jumelage**, avec le concours du Centre de Documentation sur les Migrations Humaines de Dudelange. A voir aussi, le film de témoignages réalisé lors des Journées de la Diversité. Nouvelles collectes de témoignages, les mercredis 22 et 29 novembre, de 16h à 18h, et le vendredi 24 novembre, de 15h à 17h.

- **L'Orchestre d'Harmonie de Volmerange-les-Mines vous invite à fêter la Sainte Cécile, le dimanche 26 novembre.**

Vous êtes tous cordialement invités au concert de l'Orchestre dirigé par Dominique Krzywkowski à 11h à la salle des fêtes de Volmerange-les-Mines.

A la suite du Concert, l'OHV vous invite à partager le pot de l'amitié au Mille Club.

Si l'apéritif vous a mis en appétit, nous vous proposons de prendre part au repas de la Sainte Cécile incluant quelques surprises musicales.

Au menu : Assiette campagnarde (charcuterie et crudités), Waterzooï au poulet (spécialité belge), Fromage et salade, Tarte aux pommes. Tarif unique : 10 EUR/personne

Vous pouvez vous inscrire au repas avant le mercredi 22 novembre auprès de l'OHV (ohv@laposte.net ou 2 rue de la mine 57330 Volmerange-les-Mines).

---

### Informations diverses

- **Passeport Citoyen.** Les enfants ayant participé aux commémorations du 11 novembre peuvent venir faire tamponner leur passeport citoyen en mairie.

Les enfants, désirant participer à la distribution des colis de Noël aux personnes âgées, sont priés de se faire connaître en mairie

- **Le nouveau calendrier des pompiers est arrivé !** Les sapeurs pompiers de Volmerange les Mines passent depuis début novembre dans la commune pour vous proposer leur calendrier 2018 ! Réservez leur un accueil chaleureux !

- La benne à déchets verts prend ses quartiers d'hiver. Elle sera de retour au printemps.

- Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale le **mercredi 29 novembre** de 9h45 à 10h30, place Raymond Locatelli.

- La société Bormann procédera au **balayage des caniveaux le mercredi 6 décembre** (sous toutes réserves).

- L'écrivain public tient sa permanence en mairie le **mercredi matin de 9h à 11h**.

- **Le conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie sur rendez-vous. **Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18**

---